

Réforme du statut de l'artiste – position des partis politiques (débat Guichet des Arts du 7 mai 2014)					
PS	Ecolo	CDH	MR	FDF	PTB
Raisonner en termes de création d'emplois, plutôt qu'en termes de maintien au chômage	La réforme 2014 du statut de l'artiste a généré des textes flous qui créent une insécurité juridique	Initier une concertation entre les différents niveaux de pouvoirs agissant en matière culturelle afin d'assurer une plus grande cohésion des politiques applicables au secteur. Soit mettre en place une plateforme de concertation / ou une conférence interministérielle	Absence de corrélation entre les investissements publics en matière culturelle et les retombées en matière d'emploi	Replacer la culture au centre du débat et non la considérer comme une matière qui vient après les autres	Insuffisance des moyens financiers accordés à la culture compte tenu de l'importance sociétale de la cette matière
Optimaliser les retombées des investissements publics en termes de création d'emplois culturels	Revoir le dossier sur base de données objectives et sur base d'une concertation des acteurs du terrain	Revoir les modalités d'accès au chômage pour les jeunes artistes	Mobilisation trop faible des organisations syndicales sur le dossier	Clarifier la situation des artistes par l'adoption d'un statut social « global » et clair, en concertation avec les opérateurs concernés	Lutter contre la précarisation des artistes, en particulier les jeunes artistes.
Favoriser l'engagement des artistes par le biais de contrats de travail	Légiférer de manière transparente en complétant les nombreux vides laissés par le	Initier une réflexion sur les paliers applicables à la règle de conversion (art. 48 bis)	Renégocier les contrats programmes pour garantir que plus d'argent soit investi dans la création.	Mener une réflexion sur les moyens attribués à la culture, en regard notamment des obligations	Palier au manque de clarté de la réglementation actuelle qui crée une insécurité juridique

	systeme actuel		(intégrer des quotas, indices et des obligations en matière d'emploi artistique)	nouvelles des Communautés et Régions au terme de la 6 ^{ème} réforme de l'Etat	
Analyser - à court terme - l'impact effectif du durcissement des modalités d'accès et de maintien au chômage	Revoir l'exclusion des techniciens et le durcissement des conditions d'accès des jeunes chômeurs	Intégrer les techniciens du spectacle dans le mécanisme de la règle du cachet	Repenser la fonction de la RTBF et les modalités d'affectation de sa dotation	Corriger le tir de la réforme actuelle et simplifier les procédures	Travailler en concertation avec le secteur
Intégrer les techniciens du spectacle dans le mécanisme de la règle du cachet	Développer des outils statistiques aux fins d'avoir une visibilité continue et claire des paramètres du dossier	Simplifier les procédures administratives	Rechercher des sources alternatives de financement	Réfléchir sur la notion de champ culturel et y intégrer les arts appliqués comme le stylisme et le design	Refuser les coupes budgétaires en matière culturelle et réfléchir à un refinancement du secteur par le biais d'une distribution plus équitable des ressources
Réaliser un cadastre emploi dans le secteur culturel	Imposer une plus grande transparence aux opérateurs dans l'affectation des moyens publics qui leurs sont alloués.	Travailler en collaboration avec les Régions pour améliorer les mécanismes d'accompagnement des chômeurs artistes		Remédier à l'absence de transversalité entre niveaux de pouvoir des politiques qui ont un impact sur le secteur culturel	Lutter contre la marchandisation de la culture et soutenir la diversité culturelle
Affirmer le rôle des régions en matière culturelle,	Supprimer le caractère facultatif des dépenses	Stimuler l'entrepreneuriat culturel, notamment		Collecter une information statistique objective	Stimuler l'emploi dans les secteurs culturels

notamment le rôle de la Région de Bruxelles-Capitale qui est le siège de très nombreuses institutions culturelles	culturelles	en recherchant des sources alternatives de financement		et s'engager à la prendre en compte	
	Relever les curseurs d'emploi dans les contrats programmes	Revoir le mécanisme d'attribution des ACS (Agents contractuels subventionnés) aux fins d'optimiser les retombées de ce système dans le secteur culturel.			